



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse  
[www.ipu.org](http://www.ipu.org)

## Discours de M. Martin CHUNGONG Secrétaire général de l'Union interparlementaire

**43<sup>ème</sup> session de l'Assemblée  
parlementaire de la Francophonie**

**Luxembourg, le 10 juillet 2017**

Monsieur le Président,  
Madame la Secrétaire général parlementaire,  
Chers parlementaires,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un immense plaisir pour moi de m'adresser à vous, à l'occasion de la 43<sup>ème</sup> session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, au nom de l'Union interparlementaire (UIP) – l'organisation mondiale des parlements. L'honneur est d'autant plus grand que vous célébrez votre 50<sup>ème</sup> anniversaire cette année. Je saisis l'occasion pour vous adresser mes plus chaleureuses félicitations.

Nos deux organisations parlementaires travaillent en symbiose depuis de nombreuses années. Nous avons créé des synergies nous permettant de faire face ensemble aux défis complexes du monde contemporain. Ensemble, nous ferons front uni contre les fléaux actuels : le terrorisme, les changements climatiques, les conflits prolongés ou oubliés et j'en passe.

Le thème de votre débat général concorde parfaitement avec celui de la prochaine Assemblée de l'UIP, qui aura lieu en octobre à Saint-Pétersbourg. Vous avez choisi « Diversité linguistique, diversité culturelle, identité(s) » tandis que de notre côté, nous avons opté pour « Promouvoir le pluralisme culturel et la paix à travers le dialogue interreligieux et interethnique ». Il est clair que nos missions respectives se rejoignent par leur volonté de promouvoir le dialogue, la diversité et la tolérance dans la quête pour la paix.

Nous sommes, avant tout, des organisations parlementaires dont les institutions législatives sont au cœur de notre action destinée à promouvoir la démocratie. Dans ce sens, cette année sera aussi une année de commémoration pour l'UIP : nous célébrerons le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la Journée internationale de la démocratie le 15 septembre prochain ainsi que le 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration universelle sur la démocratie. Il faudra plus que jamais renforcer les grands piliers de la démocratie que sont les droits de l'homme, l'état de droit, les élections libres et régulières, l'égalité des sexes, la séparation des pouvoirs, et les institutions fortes.

L'UIP lancera un appel en faveur de plus de démocratie à tous les niveaux et nous espérons vivement que l'APF se joindra à nous dans cette démarche. Le point d'orgue sera le lancement en octobre à Saint-Pétersbourg de la 2<sup>ème</sup> édition du Rapport parlementaire mondial, une publication phare, élaborée conjointement par l'UIP et le PNUD.

Mesdames, Messieurs,

Force est de constater que le rôle du parlement est capital pour la mise en œuvre des décisions prises au niveau international et indispensable à leur réussite. Prenons le cas des Objectifs de développement durable (ODD), dont le but est de mener à bien le développement durable à l'horizon 2030. La réalisation des ODD nécessite la mise en place d'un cadre juridique national approprié.

Vous, parlementaires, devrez élaborer des lois spécifiques traduisant en un cadre législatif solide le plan d'action du Programme 2030. Vous devrez aussi veiller, en utilisant votre pouvoir de contrôle, à ce que ces lois, les politiques nationales et les plans stratégiques soient appliqués par le gouvernement, et celui-ci devra vous rendre compte de son action en la matière. Votre rôle budgétaire est primordial dans l'affectation des moyens financiers pour la mise en œuvre des engagements pris au niveau international.

Pour vous aider, l'Union interparlementaire a élaboré plusieurs outils et notamment un outil d'auto évaluation. Ils vous permettront d'institutionnaliser efficacement le plan d'action tout en évaluant votre degré de préparation. Dès lors, votre institution agira en faveur des ODD et identifiera des stratégies, des mécanismes et des partenariats pour les mettre en œuvre efficacement.

Mesdames, Messieurs,

L'UIP a été fondée par des visionnaires qui rêvaient d'un monde sans conflit où les différents peuples du monde trouveraient une entente par le biais du dialogue. Nous poursuivons inlassablement ce but en proposant un forum de dialogue entre parlements et parlementaires deux fois par année. Nous mettons en valeur et en œuvre la diplomatie parlementaire pour des cas de conflits prolongés ou oubliés, tels que le conflit en Syrie et dans la Péninsule coréenne. Parlant de la diplomatie préventive, la deuxième table ronde sur l'eau vient de se tenir au Siège de l'UIP, réunissant parlementaires palestiniens et israéliens ainsi que des scientifiques.

Au-delà de ces efforts, à l'UIP nous avons la ferme conviction que seule l'inclusion de tous les secteurs de la société peut mener à la paix durable. La participation des femmes, des jeunes et des minorités est donc primordiale pour la cohabitation pacifique et la prise en compte de toutes les perspectives dans les décisions, qui après tout, nous affectent tous.

C'est pour cette raison que l'UIP est pionnière dans la promotion de la participation des femmes et des jeunes dans la vie politique. Tout comme votre Réseau de femmes parlementaires, nous avons une structure dédiée – le Forum des femmes parlementaires, qui fut fondé il y a 25 ans. Et un peu comme votre Parlement des jeunes, nous avons créé un Forum des jeunes parlementaires de l'UIP. Nous restons persuadés que la meilleure façon d'aborder la problématique du terrorisme passe par la sensibilisation des jeunes et leur inclusion dans la prise de décisions et non par la confrontation. Nous ne pouvons plus ignorer les jeunes, car ils sont notre avenir. Je propose donc de créer des synergies entre ces deux réseaux respectifs de nos deux organisations.

Pour leur part, les parlementaires doivent montrer l'exemple de la tolérance dans leurs propos et leurs actes. Ils doivent s'abstenir de prononcer des discours incitant à la haine et à la xénophobie. Aussi doivent-ils condamner toute forme de discrimination basée sur la race, la couleur de peau, l'origine ethnique, la tendance sexuelle ou l'affiliation politique.

Pour revenir au thème de votre débat général, sachez que vous avez un allié dans l'UIP quant à la diversité sous toutes ses formes. A l'UIP, nous œuvrons sous l'enseigne de l'ouverture et de la tolérance, convaincus qu'en nouant le dialogue avec les gens dans leur propre langue et leur propre contexte culturel, religieux et social, nous avons de meilleures chances de gagner leur confiance et leur coopération. Nous avons de meilleures chances d'éviter qu'ils ne se créent des frustrations porteuses de tensions et de crises à répétition, l'extrémisme violent et des violences en général.

Je vous souhaite des débats fructueux pendant cette session et vous félicite encore pour votre 50<sup>ème</sup> anniversaire. Compte tenu de notre vision commune, je me réjouis de renforcer la coopération entre nos deux organisations.

Je vous remercie de votre attention.